Département de la Haute-Vienne

COMMUNE DE DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le quinze Janvier deux mil vingt-et-un à 20 h 30, suivant convocation en date du huit Janvier deux mil vingt-et-un, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BELLET Béatrice, Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr CHASSAGNE Yannick, Mme CYRILLE Aurore, Mr LECOMTE Jean-Luc, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean-Pierre, Mr VERHELST Eduard

Date de convocation du Conseil Municipal: 8 Janvier 2021

Secrétaire de séance : Mr CHASSAGNE Yannick

<u>Délibération 2021/002 en date du 15 Janvier 2021</u> <u>Réfection de la dalle de l'éco-point</u>

Madame le Maire explique aux conseillers que, lors du Conseil Municipal du 9 Octobre 2020, Mr BREUX avait fait part de l'état dégradé de la dalle de l'éco-point.

Deux entreprises ont été consultées. Madame le Maire présente les devis de celles-ci :

- SAS CAPPE Fabien : 3 280 € HT - Sté PERPILLOU Cédric : 3 468€ HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de procéder à la réfection de la dalle de l'éco-point.
- ➤ Autorise Mme le Maire à signer le devis de la société CAPPE, pour un montant de 3 280 € HT.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme. En Mairie le 18 Janvier 2021. Le Maire



